**ANNEXE 1 DE L’ACTE D’ENGAGEMENT :**

**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE**

|  |
| --- |
| **Pouvoir adjudicateur** |
| **CPAM DE LA SOMME**  8 Place Louis Sellier  80021 Amiens cedex 1 |

|  |
| --- |
| **Objet de la consultation** |
| **Accord-cadre N° 2025/020**  *Actions de prévention bucco-dentaire des enfants scolarisés en grandes sections de maternelle (GSM) en zones défavorisées* |

**Le candidat doit obligatoirement compléter le cadre de réponse joint.**

**Le cadre de réponse technique est contractuel, le candidat s’engage à respecter l’ensemble de ce qui est écrit en le signant (à défaut des sanctions seront mises en œuvre).**

**Ce document contractuel permettra au soumissionnaire de décrire de la façon la plus exhaustive, les moyens qu’il compte utiliser pour réaliser l’opération pour laquelle il se porte candidat.**

**Le soumissionnaire joindra à son offre toute documentation ou preuve.**

|  |
| --- |
| **Engagement du candidat**  Fait en un seul exemplaire original  À …………………………………………………. Le ………………………………….  Nom et qualité du signataire (personne habilitée pour signer le marché)  Signature et cachet de l'entreprise |

Mise à disposition d’un interlocuteur unique pour le suivi d’exécution du marché ?

Oui  Non

Si oui, indiquer son nom, ses coordonnées téléphoniques et e-mail :

***Critère 1 « Valeur technique » - Noté sur 70 points***

**1/ Sous-critère 1 : Organisation mise en œuvre pour garantir la bonne exécution des prestations (noté sur 40 points) :**

*1/1 Description du titulaire, de ses compétences dans le domaine de l’animation auprès d’un jeune public (10 points)*

*1/2* Méthodologie mise en œuvre pour le déploiement des séances de sensibilisation et/ou de sensibilisation et dépistage   
(20 points) - *(méthodologie rappelant le descriptif détaillé de l’action, argumentaire concernant le choix du contenu de l’action, outils pédagogiques utilisés pour l’animation. Le candidat précisera par ailleurs s’il prend en charge le travail en amont tel que la planification des interventions avec les écoles, la récupération des liste d’élèves et des autorisation parentales).*

*1/3* Délais d’exécution d’un bon de commande (5 points) : le candidat précisera le délai maximum dans lequel il pourra exécuter sa mission à compter de la réception du bon de commande émis par la CPAM de la Somme

1/4 Capacité maximum de prise en charge du nombre d’enfants par an (dans le respect des chiffres indiqués à titre indicatif à l’article 4.2 du CCTP) : le candidat précisera jusqu’à quel nombre maximum il pourrait prendre en charge le nombre d’enfants dans le cas où le chiffre viendrait à évoluer (5 points)

**2/ Sous-critère 2 : Moyens humain et matériels mobilisés pour les missions (30 points)**

2/1 Moyens humains aux séances de sensibilisation et/ou de sensibilisation et dépistage (15 points)

2/2 Moyens matériels affectés aux prestations (15 points)

***Critère 3 « Performance en matière sociale et environnementale »   
 10 points***

Le candidat présentera ci-dessous sa démarche et ses engagements dans le domaine du développement durable sur les deux volets environnemental et social

**1/ Sous-critère 1 : Engagement en matière de performance sociale noté sur 5 points**Le candidat détaillera son engagement en matière de performance sociale et notamment ses mises en œuvre pour l’accès à l’emploi des personnes en difficultés (insertion) et/ou en situation de handicap. Il précisera également tout autre élément démontrant son engagement en matière de performance sociale (égalité hommes/femmes, ….).

**2/ Sous-critère 2 : Engagement en matière de performance environnementale – noté sur 5 points**

(type de véhicules utilisés, formation des agents à l’éco-conduite, optimisation des déplacements, autres démarches environnementales mises en place au sein de l’entreprise)